
LE CURIEUX CAS DE JOSEPH GAUDET MARIÉ À MARGUERITE BOURGEOIS AU MASSACHUSETTS ET RÉHABILITÉ À LA NEW ORLÉANS EN 1765

/

THE CURIOUS CASE OF JOSEPH GAUDET MARRIED TO MARGUERITE BOURGEOIS IN MASSACHUSETTS AND REHABILITATED IN NEW ORLEANS IN 1765

Par/by Marc Bourgeois, Chelsea, QC
Histoire-de-Bourgeois.ca / The-Bourgeois-Story.ca

Dans le passé, j'ai abordé ce que je croyais être une erreur dans une publication de Ronnie-Gilles LeBlanc concernant les réfugiés du « Camp Espérance », 1756-1761, publié il y a plusieurs années et mis à jour en janvier 2018, qui affirmait que Joseph Gaudet, qui épousa Marguerite Bourgeois au Massachusetts en 1763 et réhabilitée à La Nouvelle-Orléans en 1765, était le Joseph Gaudet qui fut enregistré comme étant seul au camp de prisonniers de Fort Edwards en 1761-1762.

J'étais sceptique à l'égard de cette affirmation parce que je n'étais pas en mesure d'imaginer un scénario qui expliquerait comment Joseph Gaudet pourrait être à Fort Edwards en 1761-1762 et être en mesure d'épouser Marguerite Bourgeois au Massachusetts en 1763, c'est-à-dire jusqu'à ce que j'aie été bousculé par un scénario, probablement le seul scénario et la seule série d'événements qui expliqueraient comment cela aurait pu se produire.

Joseph Gaudet – Une introduction

Présentons d'abord Joseph Gaudet, né le 2 juin 1738, à Annapolis Royal, fils de Claude Gaudet et de Catherine-Josèphe Forest. Il était le frère d'Ursules Joseph né le 18 novembre 1744 et de Charles né le 4 octobre 1748, qui maria dans un mariage séculier (premier mariage) Marguerite Bourgeois, fille de Claude BOURGEOIS & Marguerite LEBLANC d'Annapolis Royal, à Boston, Massachusetts avant juin 1763. Ce mariage fut revalidé le 10 décembre 1765 à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane.

Fort Edward - 1761

Notre histoire commence avec Joseph Gaudet, alors 23 ans, étant inscrit comme prisonnier à Fort Edwards le 5 octobre 1761 (voir Figure 1) avec la famille de son père Claude Gaudet (une famille de trois).

In the past I have addressed what I believed to be an error in a publication by Ronnie-Gilles LeBlanc regarding the refugees of the “Camp l'Espérance”, 1756–1761, published several years ago and updated in January 2018, which asserted that Joseph Gaudet who married Marguerite Bourgeois in Massachusetts in 1763 and rehabilitated in New Orleans in 1765, was the Joseph Gaudet that was recorded as being alone at Fort-Edwards prison camp in 1761–1762.

I was sceptical of this claim because I was unable to imagine a scenario that would explain how Joseph Gaudet could be at Fort Edwards in 1761–1762 and be able to marry Marguerite Bourgeois in Massachusetts in 1763, that is until I was struck by a scenario, probably the only scenario and series of events that would explain how this could have happened.

Joseph Gaudet – An Introduction

Let us first introduce Joseph Gaudet, born on the 2nd of June 1738, in Annapolis Royal, the son of Claude Gaudet and Catherine-Josèphe Forest. He was the brother of Ursules Joseph born on the 18th of November 1744 and Charles born 4th of October 1748 and secularly married (first marriage) to Marguerite Bourgeois, daughter of Claude BOURGEOIS & Marguerite LEBLANC of Annapolis Royal, in Boston, Massachusetts before June 1763. This marriage was revalidated on the 10th of December 1765 in New Orleans, Louisiana.

Fort Edward - 1761

Our story starts with Joseph Gaudet, then 23 years old, being listed as a prisoner at Fort Edwards on the 5th of October 1761 (see Figure 1) along with the family of his father Claude Gaudet (a family of three).

October 5th 1761.

List of French Prisoners at Fort Edward, with the number in each Family.

Jean Basque 6	bro ^t . forward = 88
Jean Comeau 3	Etienne Leblanc 1
Jean Melanson 3	fra ^t . Poirier 1
bra ^t . Comeau 3	Pierre Martin 1
Joseph Comeau 1	Alexis Dubois 1
Pierre Jannier 4	Archange Lalonde 1
Claude Duant 2	Filsain Lalonde 1
Charles Leblanc 2	Joseph Beliveau 1
Honoreur Leblanc 2	Michel Blanchard 1
Michel Pelerin 1	Benj ^t . Bourgeois 9
Joseph Leblanc Sen ^r 6	Jean Lavoie 1
Pierre Blanchard 3	Pierre Beliveau 5
Charles Jannier 6	Alex ^t . Pelerin Sen ^r 4
Jacques Beaumont 7	Alex ^t . Pelerin Jun ^r 1
Joseph Leblanc Jun ^r 2	Cha ^s . Terriau 2
Honore ^r Duant 5	Pierre Robicheau 1
Louis Mouton 4	Jacques Robicheau 1
Joseph Terriau 4	Germain Pelerin 2
Paul Doucet 1	Athanasie Breau 2
Bruneau Robicheau 4	Simon Gautreau 2
Jean Dugas 1	Pierre Beliveau 1
Jean Mouton 3	Claude Gaudet 1
Paul Breau 1	Joseph Gaudet 1
Paul Dugas 5	Francois Labarre 1
Salvator Mouton 5	Charles Duant 4
Joseph Bourgeois 4	Pierre (Melan ^t) 4
carried forward 88	carried over 140

Figure 1—Nova Scotia Archives, Deschamps Collection, List of French prisoners at Fort Edward, 5th or October 1762, page 100.

Halifax - 1762

Au début de juillet 1762, les autorités britanniques ont reçu la nouvelle que le Français avait envahi Terre-Neuve et pris le port de St. John's.

Cela a mis en branle une série d'actions, commençant par des réunions secrètes d'un conseil de guerre entre le 10 juillet et le 17 août 1762 pour préparer Halifax à une éventuelle attaque des Français.

Lors de la réunion du 10 juillet, le conseil a décidé que tous les prisonniers acadiens devraient être fusionnés en un seul groupe pour mieux les contrôler en cas d'attaque Française et les préparer à partir à tout moment.

Suivant les ordres du [Lieutenant Gouverneur Jonathan Belcher](#), Joseph Gaudet et autres 79 prisonniers sont transférés du Fort Edward à l'île George à Halifax.

Bien qu'il ne soit pas clair, compte tenu du libellé du texte de la liste Français prisonnier à Fort Edward inscrit le 12 de juillet (voir figure 2), il semblerait que Joseph Gaudet, son père Claude, ainsi que Joseph dit Beausoleil Broussard père, Joseph Broussard Jr. et Anselme Broussard faisaient partie du groupe de 80 prisonniers transférés de Fort Edward à Halifax. Le texte se lit comme suit ;

« Le 12 juillet 1762, après l'envoi des hommes à Halifax, il restait les hommes suivants qui ne pouvaient pas se rendre à Halifax... (texte illisible). »

Le texte énumère ensuite 12 hommes, chefs de famille, soit un total de 41 personnes.

Ceci est suivi par ; « et les épouses et les familles de »

Suivie d'une liste des chefs de famille masculins et du nombre de membres de la famille.

Une comparaison de la liste de prisonnier a Fort Edward d'octobre 1761 et de la liste du 12 juillet 1762 montre que bon nombre des mêmes noms sont répétés sur la deuxième liste, mais avec moins de membres de la famille, et étant donné qu'un décompte du nombre de chefs de famille masculins inclus sur la deuxième liste est de 79, et étant donné que Joseph était célibataire et qu'il ne figurerait pas sur la deuxième liste, j'ai tendance à croire que les chefs de famille masculins indiqués sur la liste du 12 juillet faisaient tous partie du groupe de 80 hommes envoyés à Halifax.

Le groupe Broussard serait arrivé au Fort Edward après octobre 1761 en provenance du Fort Cumberland, où 190 partisans de Joseph Dit Beausoleil Broussard furent forcés

Halifax -1762

At the beginning of July 1762, the British authorities receive word that the French had invaded Newfoundland and taken the Port of St. John.

This set into motion a series of actions, starting with secret meetings of a council of war between the 10th of July and the 17th of August 1762 to prepare Halifax for a possible attack by the French.

At the meeting of the 10th of July, the council decided that all Acadian prisoners should be merged into a single group to better control them should the French attack and have them ready to leave at a moment's notice.

Following the orders of the Colonial [Governor Jonathan Belcher](#), Joseph Gaudet and other 79 prisoners are transferred from Fort Edward to George Island in Halifax.

While unclear, given the wording of the text of the list of the French prisoner at Fort Edward recorded on the 12th of July (see Figure 2) it would seem that Joseph Gaudet, his father Claude, as well as Joseph dit Beausoleil Broussard Sr., Joseph Broussard Jr. and Anselme Broussard were part of the group of 80 prisoners transferred from Fort Edward to Halifax. The text reads as follows;

“July 12th 1762, after the men were sent to Halifax there then remained the following men who could not go to Halifax being unable ... (text unreadable).”

The text then lists 12 men, heads of families, consisting of a total of 41 people.

This is followed by; “and the wives and families of”

Which then list of male heads of families and number of family members.

A comparison of the Oct 1761 list and the 12 July 1762 list of prisoners at Fort Edwards shows that many of the same names are repeated on the second list but with fewer family members, and given that a count of the number of male family heads included on the second list is 79, and given the fact that Joseph was single, and would not show up on the second list, I am inclined to believe that the male heads of families shown on the 12th of July list were all part of the group of 80 men sent to Halifax.

The Broussard group would have arrived at Fort Edward after October 1761 from Fort Cumberland, where 190 partisan followers of Joseph Dit Beausoleil Broussard were

de se rendre au Colonel Frye au Fort Cumberland le 16 novembre 1759, à la suite de la défaite de Français à Québec et à Louisbourg qui avait si gravement affecté leur capacité d'obtenir des armes, des munitions et des fournitures qui ne leur laissèrent pas d'autre choix que la famine ou la reddition.

Le groupe de 80 hommes aurait quitté Fort Edward avant le 12 juillet et serait parti à pied, sous surveillance militaire, jusqu'à Halifax où ils sont arrivés vers le 20 juillet 1782, se joignant aux 785 hommes, femmes et enfants déjà confinés dans des casernes en plein air. Certains, sinon tous les membres du groupe considéré comme extrêmement dangereux, ils sont confinés à l'île George.

Le 26 juillet 1762, voulant régler le « problème acadien pour une fois pour toutes », le conseil du gouverneur prend la décision d'expulser tous les Acadiens maintenant à Halifax vers la province du Massachusetts, invoquant leur influence sur les Autochtones et leur arrogance comme une impertinence, comme une raison majeure. Ils ont également déclaré qu'ils avaient découvert que les Acadiens avaient recueilli et caché dans les lieux secrets dans le comté de King, une quantité considérable de munitions pour des armes légères. Quatre jours plus tard, le conseil de guerre a ratifié sa décision d'expulser les Acadiens d'Halifax contre l'avis du général Amherst qui ne croyait pas que des déportations devraient être effectuées après la chute des Français en Amérique du Nord.

forced to surrender to Colonel Frye at Fort Cumberland on November 16 1759, following the French defeat at Québec and Louisbourg which had so severely affected their ability to get arms, ammunition and supplies left them no other choice than starvation or surrender.

The group of 80 males would have left Fort Edward before July 12 and walked, under guard, to Halifax where they arrived around the 20th of July 1782, joining the 785 Men, Women and Children already confined there in open-air barracks. Some if not all of those in the group were considered to be extremely dangerous were confined to George's Island.

On the 26th of July 1762, wanting to fix the "Acadian problem for once and for all, the governor's council takes the decision to deport all the Acadians now in Halifax to the province Massachusetts citing their influence on the Aborigines and their arrogance an impertinence, as a major reason. They also stated that they discovered that the Acadians had collected and concealed in Secret Places in King's County, a considerable Quantity of Ammunition for Small Arms. Four days later the war council ratified its decision to expel the Halifax Acadians against the advice of General Amherst who did not believe that any deportations should be made after the fall of the French in North America.

102

bro. forward - 22	houses - 111
Chales Junier 7 6	of René Héroux . . . 9
Jean Chavir . . . 1	Jos ^e Terriveau . . . 3
Joseph deBlanc . . . 6	Michel deBlanc . . . 1
gent. Pélerin . . . 3	Pierre Landry . . . 2
Jos ^e Robicheau . . . 1	Jos ^e Péro . . . 3
Jean Bourg . . . 1	Michel Loo . . . 3
Jos ^e Levesque . . . 1	Pierre Gaudet . . . 3
	Alex ^e David . . . 6
to families	Jean Galant . . . 1
and the wives of	St ^e Bourgeois . . . 2
of Pierre Melanson . . . 3	Paul Blanchard . . . 3
Paul Dugas . . . 4	Jean Leg ^e Bourgeois . . . 1
Paul Loo . . . 3	Ch ^e Pélerin . . . 3
Pierre Bour . . . 2	Jean Hébert . . . 1
Claude Gaudet . . . 2	Joseph Broufard j^e . . . 5
Ch ^e Gaudet . . . 2	Honoré Blanchard . . . 4
Amédée Roy . . . 5	Ch ^e Dugas . . . 2
Romain Hébert . . . 1	Jos^e Broufard j^e . . . 2
Charles Hébert . . . 1	Guill ^e Blanchard . . . 2
Jos ^e Givoni . . . 2	Jos ^e Bourgeois . . . 5
René Junier . . . 4	René Robicheau . . . 5
Pierre Blanchard . . . 1	René Landry . . . 2
Salvator Mouton . . . 4	André Broufard . . . 1
Louis Mouton . . . 3	Alexis Terriveau . . . 5
Jean Mouton . . . 2	Étienne Terriveau . . . 5
Bruno Robicheau . . . 3	Jacques Terriveau . . . 3
Pierre Robicheau . . . 4	Jean Marc . . . 2
Joseph deBlanc . . . 2	Ch ^e Robicheau . . . 6
Ch ^e Hébert . . . 3	Beloni Hébert . . . 7
Honoré Hébert . . . 4	François Comeau . . . 2
Ch ^e Hébert . . . 1	Jean Comeau . . . 2
Jos ^e Bourgeois . . . 3	Jean Besque . . . 6
Jos ^e Richard . . . 4	Pierre Robicheau . . . 3
René deBlanc . . . 5	
Alexis Drou . . . 1	
Lion Gaudet . . . 1	
111	221

can't over

Figure 3—Nova Scotia Archives, Deschamps Collection, List of French prisoners at Fort Edward, 12th of July 1762, page 102

<p style="text-align: center;">list over = 221</p>		
wife & family		17
J ^e Jacques Desseau . . . 6	10	amand perjean . . . 6
Etienne Hebert . . . 2		pre Surot just . . . 3
Charles Leblanc . . . 7		Sont poitier . . . 5
Joseph Gaudet . . . 3		pre Surot . . . 1
Guill ^e Johnson . . . 5	15	Sam Hebert . . . 2
Jos ^t Comeau . . . 5		Jerome Gaudet . . . 1
Jos ^t Surot . . . 1		Paul Surot . . . 5
Sont poitier . . . 4		Pierre Melanson . . . 4
pre Surot just . . . 2		amand melanson . . . 1
amand Surot . . . 1		Ch ^e . Melanson . . . 1
Pierre Dumeiron . . . 5	20	Pierre Brouet . . . 3
Michel Bourgeois . . . 1		René Landry . . . 4
Jacques Trudiff . . . 2		Square Landry . . . 1
Joseph Léger . . . 6	25	Jean Landry . . . 1
Jean Kachel . . . 6		J. B. Brouet . . . 1
Joseph Bourg . . . 2		Pierre Beliveau . . . 5
Paul Léger . . . 3		alca ^e pelierin . . . 4
Guill ^e Giro . . . 5	30	alca ^e pelierin just . . . 1
Simon Labarre . . . 3		Jos ^t Leblanc . . . 3
Benj ^e Bourgeois . . . 8		Michel pelierin . . . 1
total 298.	35	Bonan Leblanc . . . 2
		Jos. Girois . . . 3
		Charles Leblanc . . . 2
		athanage Brouet . . . 4
		Simon Gauthier . . . 2
		Jean Melanson . . . 4
		Pierre Dumeiron . . . 6
		Jos. Dumeiron . . . 1
		Jos ^t Dumeiron . . . 1
		Jean Galant . . . 2
		Jos. Leblanc . . . 6
		Paul Surot . . . 4
	40	Jos. Bonfand just . . . 5
		Jos ^t Girois . . . 1
		Jos. Bonfand just . . . 3
		Louis Desnois . . . 1
	45	Ch ^e . Surot . . . 3
		122
	17	

Oct^r 11th 1762.
 French families sent
 at Fort Edward

Germain pelierin . . . 3	
Ch ^e . Gaudet . . . 3	
Jos. Hebert . . . 1	
anselme Beffomine . . . 1	
pre Beliveau . . . 1	
Pierre Gaudet . . . 4	
Jos ^t Surot . . . 2	
amand Surot . . . 2	

Figure 4—Nova Scotia Archives, Deschamps Collection, List of French prisoners at Fort Edward, 12th of July and 11 October 1762, page 103

Massachusetts - 1962

Joseph Gaudet et plus de 900 autres Acadiens furent chargés à bord de 7 navires, sous le commandement du capitaine James Brooks, qui attendaient dans le port. Les 80 hommes de Fort Edward seraient déportés sans leurs familles.

Le 18 août 1762, suivant les ordres du Gouverneur Belcher, les navires quittent Halifax pour Boston où ils arrivèrent le 25 août 1762.

Une fois au Massachusetts, *les autorités provinciales ont refusé que les passagers acadiens, à l'exception des malades, débarquent des navires qui ont été forcés d'attendre à l'ancre dans le port pendant environ un mois en attendant les instructions. Ici, Joseph Gaudet aurait dû être l'un des Acadiens autorisés à débarquer à cause de la maladie.*

N'ayant pas reçu la permission de débarquer sa cargaison humaine, le capitaine Brooks et ses sept navires retournent à Halifax environ quatre semaines après leur arriver, laissant derrière eux les Acadiens qui avaient eu la permission de débarquer pour cause de maladie. Joseph Gaudet aurait été parmi ceux qui sont restés Boston.

Massachusetts -1762

Joseph Gaudet and more than another 900 Acadians were loaded on board 7 ships, under the command of Captain James Brooks, that were waiting in the harbour. The 80 men from Fort Edward would be deported without their families.

On 18 August 1762 following the orders of the Governor Belcher, the ships left Halifax for Boston where it arrived on 25 August 1762.

Once in Massachusetts, *the provincial authorities refused to allow Acadian passengers, except the sick, to disembark from ships that were forced to wait at anchor in the harbour for about a month while awaiting instruction. Here, Joseph Gaudet would have to have been one of the Acadians allowed to disembark because of illness.*

Not having received permission to disembark its human cargo, Captain Brooks and his 7 ships, return to Halifax about four weeks after arriving, leaving behind the Acadians who had had permission to disembark due to sickness. Joseph Gaudet would have been among those that remained Boston.

no. forward - 122
 Pierre Surot 5
 fr^e. Bourcy 1
 Olivier Surot 1
 Paul Surot 1
 50 Jos. Leger 6
 fr^e. Leumont 1
 D. Bourgeois 9
 Jos. Richard 6
 Charles Jannier 6
 55 Jean Louis 1
 Claude Labauve 1
 Claude Gaudet 3
 fr^e. Labauve 1
 fr^e. Cosmont 1
 59 165
 222 from Cumb. 10th Oct
 Jean Leger 3
 Jos. Surot 3
 Michel Dupuy 4
 Marie Hebert 4
 Olivier Landry 1
 65 Charles Landry 1
 Charles Loret 6
 René Richard 4
 Michel Trépan 6
 Jos. Bourcy 1
 70 B^{te} Hebert 8
 Paul Bourgeois 2
 Ch^l. Projean 1
 Jos^e. Projean 3
 74 Prudent Robideau 5
217

46 families
 28 Single men
74
 2 women Hebert & Robideau
 72 men
 7 old or lame Unable to
 65 men work



Figure 5—Nova Scotia Archives, Deschamps Collection, List of French prisoners at Fort Edward, 11 October 1762, page 104

Au début du mois d'octobre, les navires étaient de retour dans leurs postes d'amarrage d'Halifax à la consternation des autorités de la Nouvelle-Écosse¹.

Le 11 octobre 1762, **Claude Gaudet et 78 autres hommes** dont les familles étaient restées au Fort Edward furent **retournés au Fort Edward** (voir la figure 5).

Massachusetts - 1763

Guéri de sa maladie, Joseph Gaudet alors libre de se déplacer à Boston rencontre Marguerite Bourgeois qui serait là avec son père et les autres de la famille à la recherche d'un passage en France ou une autre colonie française.

La **signature du Traité de Paris le 10 février 1763**, qui cède toute l'Amérique du Nord à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon au large des côtes de Terre-Neuve vers l'Angleterre, met officiellement fin à la guerre de Sept Ans, mais le statut des Acadiens déportés demeure incertain.

Le couple (c.-à-d., Joseph Gaudet et Marguerite Bourgeois) se marie laïquement avant juin 1763³ et commence leur vie familiale comme membre de la famille Claude Bourgeois en pleine expansion de, son fils Abel se marie alors laïquement avec Marguerite Doucet à la fin de 1762.

Connecticut - 1763

Le couple suit ensuite Claude et Abel Bourgeois dans migration vers le Connecticut où nous les trouvons sur la "Liste des neutres de Français du Connecticut qui veulent aller en France " en 1763 sous le nom de Joseph Gaudray⁵.

Pour une discussion détaillée concernant Claude Bourgeois trouvé sur la liste du Connecticut voir ma monographie bientôt publiée « Retour sur Claude Bourgeois retrouvé sur la Liste des Français neutres du Connecticut de 1763 »

By the begin of October, the ships were back in their Halifax berths to the consternation of the Nova Scotia authorities².

By the 11th of October 1762, **Claude Gaudet and 78 other men** whose families had remained at Fort Edward were **returned to Fort Edward** (See Figure 5).

Massachusetts - 1763

Cured of his illness, Joseph Gaudet then free to move about Boston meets Marguerite Bourgeois who would have been there with her father and the other members of the family looking for passage to France or a French colony.

The **signing of Paris Treaty on the 10th of February 1763** which cedes all North America except for 'Saint-Pierre-et-Miquelon' off the shores of Newfoundland to England, officially ends the Seven Years' War, but the status of the deported Acadians remains uncertain.

The couple (i.e. Joseph Gaudet and Marguerite Bourgeois) gets married secularly before June 1763⁴ and start their family life as part of Claude Bourgeois' now expanding family, his son Abel by then married secularly to Marguerite Doucet in late 1762.

Connecticut - 1763

The couple then follow Claude and Abel Bourgeois in their migration to Connecticut where we find them on the "List of French neutrals of Connecticut wanting to go to France" in 1763 under the name Joseph Gaudray⁶.

For a detailed discussion regarding Claude Bourgeois found on the Connecticut list see my soon to be published monograph "A look back at Claude Bourgeois found on the List of Neutral Français of Connecticut of 1763"

¹Claude Gaudet, le père de Joseph, est de retour à Halifax, mais sa mère, Catherine Josèphe Fôret, et son frère Charles sont toujours à Fort Edward.

² Claude Gaudet, Joseph's father is back in Halifax but his mother, Catherine Josèphe Fôret, and his brother Charles' are still at Fort Edward.

³ Basé sur la date de naissance de leur fille Rosalie Victoire.

⁴ Based on the date of birth of their daughter Rosalie Victoire.

⁵ Voir « Retour sur Claude Bourgeois trouvé sur la « Liste des Français neutres du Connecticut qui veulent s'installer en France » de 1763 » pour mon analyse détaillée de cette question.

⁶ See "A look back at Claude Bourgeois found on the 'List of French neutrals from Connecticut wanting to move to France' of 1763" for my detailed analysis of this matter.

Halifax - 1763

À Halifax, la « Liste des Français Accadiens Demeurants prisonniers a Halifax » est créé et signé le 12 août 1763.

Cette liste ne contient pas de Gaudets et bien que nous trouvions Anselme Broussard qui se trouve également sur les listes de Fort Edward de 1761-1762, il n’y a aucun signe de Joseph Broussard senior et junior. Claude Gaudet et la famille Broussard sont toujours à Fort Edward en ce moment.

Massachusetts - 1764

Le couple et la famille Bourgeois élargis quittent le Connecticut et retournent à Boston à la fin de 1763 ou au début de 1764, où, selon le registre baptismal de l’archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, la fille du couple, Rosalie Victoire Gaudet, baptisée le même jour que la réhabilitation du mariage de ses parents, est née le **24 février 1764**.

Le couple et toutes les familles acadiennes qui avaient été déportées ont pu se tenir informés et communiquer avec les membres de leur famille dans les autres juridictions pendant la période passée dans les colonies anglaises, ce qui leur aurait permis non seulement de savoir où se trouvaient les membres de leur famille, mais aussi leur circonstance, et ce surtout après la signature du Traité de Paris et la fin de la guerre.

Fort Edward - 1764

Théories et spéculations

Montague (Montigu) Wilmot succéda à M. Belcher au poste de lieutenant-gouverneur en 1763 et prêta serment au poste de gouverneur en chef le 31 mai 1764, à la suite de la démission de M. Ellis, qui avait été nommé mais n’avait jamais assumé le gouvernement de la province.

Une lettre des Acadiens de la région de la rivière Piguit (Fort Edwards) à Montague Wilmot, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, demandant des fournitures pour les faire traverser l’hiver ??? 1764⁷, compte un Claude Gaudet et un Joseph Gaudet comme signataires.

Est-ce le même Joseph Gaudet mentionné par Ronnie-Gilles Leblanc comme étant à Fort-Edward en 1761-1762 ou est-ce différent ? S’il s’agit du même Joseph Gaudet,

Halifax - 1763

In Halifax, the ‘Liste des Français Accadiens Demeurants prisonniers a Halifax’ (Translation: List of French Acadian prisoners at Halifax) is create and signed on the 12th of August, 1763.

This list does not contain any Gaudets and while we find Anselme Broussard who can also be found on the Fort Edward lists of 1761–1762, there is no sign of Joseph Broussard Senior and Junior. Claude Gaudet and the Broussard family are still at Fort Edward at this time.

Massachusetts - 1764

The couple and extended Bourgeois family leave Connecticut and return to Boston in late 1763 or early 1764, where according to the baptismal register of Archdiocese of New Orleans, the couple’s daughter, Rosalie Victoire Gaudet, who was baptized on the same day as her parents’ marriage rehabilitation, was born on **February 24, 1764**.

The couple and all the Acadian families that had been deported were able to keep informed about and communicate with family members in other jurisdictions during their time in the English Colonies, which would have allowed them to not only know the whereabouts of family members but their situation, and this especially after the signing of the Paris Treaty and the end the war.

Fort Edward - 1764

Theories and speculations

Montague (Montigu) Wilmot succeeded Mr. Belcher as Lieutenant Governor in 1763 and was sworn in Governor-in-Chief May 31st, 1764, on the resignation of Mr. Ellis, who had been appointed but never assumed the government of the Province.

A letter from the Acadians of the Piguit River area (Fort Edwards) to Montague Wilmot the Governor of Nova Scotia requesting supplies to get them through the winter dated??? 1764⁸, include a Claude Gaudet and a Joseph Gaudet as signatories.

Is this the same Joseph Gaudet referenced by Ronnie-Gilles Leblanc as being at Fort-Edward in 1761–1762 or is it a different on? If it is the same Joseph Gaudet then the

⁷ Voir Archives de la Nouvelle-Écosse, collection Deschamps, <https://novascotia.ca/archives/deschamps/default.asp?Start=>

⁸ See Nova Scotia Archives, Deschamps collection, <https://novascotia.ca/archives/deschamps/default.asp?Start=>

alors l'affirmation selon laquelle il a épousé Marguerite Bourgeois au Massachusetts serait incorrecte.

Ce Joseph Gaudet pourrait-il en fait être Ursules Joseph Gaudet, le frère de Joseph pour qui nous n'avons aucune information autre que sa naissance ? Si s'agissait d'Ursules Joseph, alors l'affirmation selon laquelle Joseph Gaudet fils de Claude Gaudet épousa Marguerite Bourgeois au Massachusetts pourrait être laissée à elle-même.

Et s'il s'agissait de Joseph Ursules, se pourrait-il que le Joseph Gaudet dans l'inscription de Fort Edward en 1761 soit aussi la même personne et que Joseph Gaudet qui épousa Marguerite Bourgeois fût en fait déporté au Massachusetts avant 1761 ?

Ou est-il possible, comme certains le croient, que Joseph Gaudet soit retourné en Nouvelle-Écosse et à Fort Edward après la naissance de sa fille à Boston le 25 février 1764 pour rejoindre ses parents et partir de là faire le voyage avec ses parents en Louisiane ?

Pour ma part, je trouve cette dernière possibilité improbable, car même dans le meilleur des cas, compte tenu du délai requis pour que cela se produise et impossible étant donné que, comme nous le verrons bientôt, les parents de Joseph n'étaient pas présents lorsque les revalidés leur mariage à La Nouvelle-Orléans, mais la possibilité qu'il soit Joseph Ursule Gaudet restent intrigants mêmes si impossibles à prouver.

Une autre pétition des Acadiens de Piquit adressée à Isaac Deschamps probablement vers la fin de 1764, demandant la permission de quitter la province, montre Claude Gaudet comme signataire, mais aucun Joseph Gaudet n'est à trouver. Un Pierre Gaudet également inscrit sur la première liste est inscrit comme signataire de cette deuxième liste.

Le Joseph Gaudet a-t-il été inclus dans la première liste simplement une erreur ?

Il convient de noter que ces deux listes ne montrent que les chefs de famille et ne montrent aucune autre information qui indiquerait l'état du mariage ou la taille de la famille, il est donc difficile d'avoir une idée de qui Joseph Gaudet montré sur le premier document est vraiment.

Ni l'une ni l'autre de ces pétitions n'inclut la famille Broussard qui avait été déménagée à Halifax à la suite de l'arrestation de Joseph dit Beausoleil Broussard pour possession d'une lettre compromettante demandant aux Acadiens d'Amérique du Nord de s'installer sur un territoire Français.

claim that he married Marguerite Bourgeois in Massachusetts would be incorrect.

Could this Joseph Gaudet in fact be Ursules Joseph Gaudet, Joseph's brother for whom we have no information other than his birth? If it was Ursules Joseph, then the claim that Joseph Gaudet son of Claude Gaudet married Marguerite Bourgeois in Massachusetts could be left to stand as is.

And if this was Ursules Joseph, could it be that the Joseph Gaudet in the 1761 Fort Edward listing was also the same person and that Joseph Gaudet that married Marguerite Bourgeois was in fact deported to Massachusetts before 1761?

Or is it possible, as some believe, that Joseph Gaudet returned to Nova Scotia and Fort Edward after the birth of his daughter in Boston on the 25th of February 1764 to rejoin his parents and from there make the voyage with his parents to Louisiana?

For my part I find this last possibility improbable as even in a best-case scenario given the time frame required for this to have happened and impossible given that as we will see shortly Joseph's parents were not present when the couple revalidated their marriage in New Orleans, but the possibility of him being Joseph Ursule Gaudet remains intriguing even if impossible to prove.

Another petition by the Acadian inhabitants of Piquit addressed to Isaac Deschamps probably latter in 1764, requesting permission to leave the province, shows Claude Gaudet as a signatory but no Joseph Gaudet is to be found. A Pierre Gaudet also found on the first list is included as a signatory on this second list.

Was the Joseph Gaudet included in the first list simply an error?

It should be noted that these two lists only show the heads of households and do not show any other information that would indicate marriage status or size of family, so it is difficult to get any sense of whom Joseph Gaudet shown on the first document really is.

Neither of these petitions include the Broussard family who had been moved to Halifax following the arrest of Joseph dit Beausoleil Broussard for possession of a compromising letter asking the Acadians of North America to move to a French territory.

Nombre de familles d'Acadiens qui restent dans les différentes régions de la Nouvelle-Écosse en date de mars 1764 ;⁹

Halifax et les Environs	232	1056
Comté de King, Fort Edward	77	227
Annapolis Royale	23	91
Fort Cumberland	<u>73</u>	<u>388</u>
	405	1762

En plus de ce ceux-ci, il y en avait 300 sur l'Île de Saint-Jean, qui ont récemment, solennellement déclaré la même intention que celles mentionnées ci-dessus à l'officier commandant. (c-à-d., vouloir resté sur le territoire et loyauté au Roi d'Angleterre)

Massachusetts - 1765

En 1765, les exilés du Massachusetts commencent à s'organiser pour demander au gouvernement provincial d'émigrer au Québec à la suite de la Proclamation du commandant général de Québec, James Murray, publiée le 1 mars 1765, invitant les gens à s'établir à Québec.

Une première liste créée pour ce processus à Boston, demandant la permission d'aller au Québec et l'aide des autorités du Massachusetts, montre « *Abel Bourgeois et 9 membres de sa famille* » dans le cadre d'un groupe de 99 familles, composé de 931 personnes intéressées à s'installer au Québec. À cette époque, selon des recherches généalogiques, *Abel avait deux enfants à cette époque, Jean-Baptiste [né vers 1763] et Marie Josèphe [née vers 1765]*, de sorte que sa famille n'aurait été composée que de quatre personnes. Cela nous laisse avec 5 personnes supplémentaires incluses dans le décompte de la famille d'Abel. Il s'agirait *probablement de membres de sa famille élargie*, soit de membres de la famille Bourgeois, soit de membres de la famille de ses beaux-parents¹¹.

Joseph Gaudet n'est pas inclus sur cette liste, alors il faut supposer que le couple avait décidé qu'il n'irait pas au Québec.

Number of Families of Acadians remaining in the different parts of Nova Scotia dated March 1764¹⁰ shows;

Halifax and the Surroundings	232	1056
King's County, Fort Edward	77	227
Annapolis Royal	23	91
Fort Cumberland	<u>73</u>	<u>388</u>
	405	1762

In addition to these, there were 300 on the Island of St. John, who have lately, in a solemn manner, declared the same intentions as those above mentioned to the officer there in command. (i.e., wanting to remain in the territory and loyalty to the King of England.)

Massachusetts - 1765

In 1765, the exiles of Massachusetts began to organize themselves to petition the provincial government to emigrate to Quebec following the Proclamation by the Commander General of Quebec, James Murray, published on March 1, 1765, inviting people to settle in Quebec.

A *first list* created for this process in Boston, requesting permission to go to Québec and the aid of the Massachusetts authorities, shows "*Abel Bourgeois and 9 members of his family*" as part of a group of 99 families, made up of 931 people interested in moving to Quebec. At that time, according to genealogical research, *Abel had two children at this time, Jean-Baptist [born about 1763] and Marie Josèphe [born about 1765]*, so his family would have been comprised of only four people. This leaves us with 5 additional people included in the count of Abel's family. These would *probably include members of his extended family*, either members of the Bourgeois family or members of his in-law's family¹².

Joseph Gaudet does not show up on this list, so we must assume that the couple had decided that they would not go to Québec.

⁹ <https://novascotia.ca/archives/deportation/archives.asp?Number=ONEII&Page=346&Language=English>

¹⁰ <https://novascotia.ca/archives/deportation/archives.asp?Number=ONEII&Page=346&Language=English>

¹¹ Voir « Retour sur Claude Bourgeois trouvé sur la "Liste des Français neutres du Connecticut qui veulent s'installer en France" de 1763 » pour mon analyse détaillée de cette question.

¹² See "A look back at Claude Bourgeois found on the 'List of French neutrals from Connecticut wanting to move to France' of 1763" for my detailed analysis of this matter.

Partir pour un territoire Français

Une lettre datée du 29 août 1764, une parmi une série trouvée dans les Archives de la Nouvelle-Écosse, « Records of the Deportation and Le Grand Dérangement, 1714–1768 collection », indique qu'environ 200 Acadiens de Pennsylvanie avaient accepté une offre du Comte d'Estaing de migrer vers Saint-Domingue ou un grand nombre d'entre eux mouraient au Cap François. Cela montre que certains transports quittaient les colonies anglaises pour les Antilles avec des Acadiens à bord dès la fin de 1763.

En mai 1764, les Acadiens d'Halifax écrivent au gouverneur Wilmot pour lui dire :

« puisque la paix est faite, et puisque tous les prisonniers, de quel endroit qu'ils peuvent être, sont abandonnés; d'autant plus que les Acadiens qui étaient en Angleterre, sont maintenant en France, et ceux de Caroline, à Cap Français (sic « François). Dans ce cas, le Gouvernement ne refusera pas des navires pour les transporté en France, afin que les suppliants puissent prouver à leur prince à quel point ils sont dévoués à son service, et combien ils sont prêts à sacrifier, non seulement leur propre vie, mais la vie de leurs femmes et de leurs enfants, pour témoigner de leur zèle et de leur amour pour leur pays. En outre, la religion qu'ils professent les amène à persister sérieusement dans la question, même au péril de leur vie, et de leurs biens, s'ils en avaient, ce qu'ils ont déjà prouvé au Gouvernement.

Ainsi, Son Excellence, voyant le sentiment unanime des Acadiens, en bons citoyens du roi de France, daigne ordonner que des navires et des dispositions soient prévus dans le but de les transporter vers un endroit français, si le gouvernement ne veut pas les transporter à la France. Ce faisant, les suppliants ne cesseront jamais d'adresser leurs prières au ciel pour votre préservation et votre prospérité. »

Signé par Belonis Roy et 75 chefs de famille.

Le 29 août 1764, le Gouverneur Wilmot écrit au comte d'Halifax lui disant ;

« ... Dernièrement, j'ai eu des informations selon laquelle plusieurs familles d'Acadiens, un montant de cent **cinquante personnes, résidant aux environ de Cansoe**, avaient demandé aux magistrats du lieu, l'autorisation de se transporter à l'Île Saint-Pierre, et après avoir reçu un

Leaving for a French territory

A letter dated 29 August 1764, one in series found in the Nova Scotia Archives, "Records of the Deportation and Le Grand Dérangement, 1714–1768 collection", indicates that some 200 Pennsylvania Acadians had accepted an offer from the Comte d'Estaing to migrate to St-Domingue were a great number of them died at Cape François. This shows that some transports were leaving the English colonies for the West Indies with Acadians on board as early as the end of 1763.

In May 1764 the Acadians in Halifax write to Governor Wilmot saying;

"since peace is made, and since all prisoners, from what ever place they may be, are given up; and particularly as the Acadians who were in England, are now in France, and those of Carolina, at French Cape. In this case, the Government will not refuse vessels to convey them to France, in order that the suppliants may prove to their prince how devoted they are to his service, and how ready they are to sacrifice, not only their own lives, but the lives of their women and children, to testify their zeal and love for their country. Besides, the religion which they profess causes them to persist earnestly in the matter, even at the peril of their lives, and of their property, if they had any, which they have already proved to the Government.

Thus, His Excellency, seeing the unanimous sentiment of the Acadians, as good citizens of the King of France, will deign to order these vessels and provisions be provided for the purpose of removing them to some French place, should the government be unwilling to convey them to France. Doing this, the suppliants will never cease to address their prayers to heaven for your preservation and prosperity."

Signed by Belonis Roy and 75 heads of Families.

On the 29th of August 1764, Governor Wilmot writes to the Earl of Halifax saying in part;

"... I have lately had information that several families of the Acadians to the amount of One Hundred and **fifty persons, residing about Cansoe**, had applied to the Magistrates there, for leave to transport themselves to the Island of St. Peter¹⁴, and **having met with a refusal**,

¹⁴ Île St-Pierre of St-Pierre and Miquelon

refus, ont immédiatement quitté pour cette île¹³ (c.-à-d. St-Pierre et Miquelon).

Par la copie ci-jointe d'un document dispersé ici au nom du **gouverneur général des îles Françaises Leeward aux Antilles**, vos Seigneuries percevront la méthode utilisée pour retirer ces gens des territoires de Sa Majesté. Quel effet cela aura-t-il sur eux, je ne peux pas le dire, car **un grand nombre d'entre eux sont récemment morts au cap François** qui s'y sont rendu de Philadelphie, et le rapport de cette mortalité a eu un grand effet sur leurs compatriotes ici. »

Le 9 novembre 1764, le gouverneur Wilmot envoie une autre lettre au comte d'Halifax lui disant en partie ;

" ... J'apprends *que tous ces gens qui vivent dans et autour de cette ville*, ont si péremptoirement refusé de prêter le serment d'allégeance, par la meilleure information que je peux obtenir de leurs fins, ils ont **l'intention d'aller directement au cap François, de là au Mississippi et enfin au pays de l'Illinois et là pour faire une colonie**. Leur plan d'aller au cap François ils l'avouent, et me demanda des transports et des provisions pour ce voyage ; une demande si inappropriée méritait le refus **qu'ils rencontraient**, qui les a obligés à exercer les moyens en leur propre pouvoir, et à subvenir à leurs projets futurs à leur propre frais; pour lesquels ils sont suffisamment capables, ayant amassé une somme considérable d'argent des bénéfices de leur main-d'œuvre, achetée à un prix élevé, au cours de ces quatre dernières années. "

Le 18 décembre 1764, le gouverneur Wilmot écrit à nouveau au Lord Halifax en disant :

" ... Depuis lors, aucune proposition raisonnable n'étant en mesure de surmonter leur zèle pour le gouvernement Français et leur aversion pour le gouvernement anglais, beaucoup **d'entre eux ont rapidement décidé de quitter cette province; et après avoir loué des navires à leur propre frais, six cents personnes, y compris** des femmes et des enfants, sont partis depuis trois semaines pour les Antilles Françaises, où, selon les dernières informations que j'ai eues, ils doivent se contenter de la culture de terres impropres à la canne à sucre. Et bien qu'ils aient eu certains témoignages, que ce climat avait été fatal à la vie de plusieurs de leurs compatriotes, qui s'y étaient rendus dernièrement depuis la Géorgie et la Caroline, leur résolution ne devait pas être ébranlée ; et le reste d'entre eux, qui s'élèvent à autant d'autres, dans différentes parties de la province ont la même destination en vue,

immediately departed for that Island (i.e. St-Pierre and Miquelon).

By the enclosed Copy of a Paper dispersed about here in the name of the **Governor General of the French Leeward Islands in the West Indies**, your Lordships will perceive the method made use of to withdraw these people from His Majesty's Dominions. What effect it will have on them I can't tell, as **great numbers of them have lately died at Cape François who went there from Philadelphia**, and the Report of that mortality has had a great effect on their Countrymen here."

On the 9th of November 1764, Governor Wilmot sends another letter to the Earl of Halifax saying in part;

" ... I apprehend that *all those people who live in and about this Town*, have so peremptorily refused to take the Oath of Allegiance, by the best information I can obtain of **their purposes, they intend going directly to Cape François, from thence to the Mississippi and finally to the Country of the Illinois and there to make a settlement**. Their design of going to Cape François they avow, and made application to me for transports and provisions for that voyage; **so improper a demand merited the refusal they met with, which has obliged them to exert the means in their own power, and provide for their future designs at their own expence**; for which they are sufficiently able, having amassed a considerable sum of money from the profits of their labour, purchased at a high price, during these four last years."

18th of December 1764, Governor Wilmot writes Lord Halifax again saying;

" ... Since that time, no reasonable proposals being able to overcome their zeal for the French and aversion to the English government, many of them soon **resolved to leave this Province; and having hired Vessels at their own Expence, six hundred persons including women and children, departed within these three weeks for the French West Indies**, where, by the last information I have had, they are to settle for the cultivation of lands unfit for the sugar cane. And although they had certain accounts, that that climate had been fatal to the lives of several of their countrymen, who had gone there lately from Georgia and Carolina, their resolution was not to be shaken; and the remainder of them, amounting to as many more, in different parts of the Province have the same destination

¹³ Île St-Pierre de St-Pierre et Miquelon

lorsque le Printemps leur accordera commodité et opportunité.

Ce groupe, si l'on en croit le récit du gouverneur Wilmot, aurait quitté Halifax à la fin d'octobre 1764. Ce serait le groupe que nous appelons le groupe Joseph dit Beausoleil Broussard. Dans les Antilles Française, ils rencontrent probablement des membres du premier groupe de Cansoe. Deux cents d'entre eux auraient quitté St-Domingue en 1765 pour la Louisiane.

Tous ces écrits démontrent la capacité des Acadiens d'acquérir du transport à partir de l'endroit où ils se trouvaient à des endroits sous le contrôle des Français.

Le 10 décembre 1765, Joseph Gaudet et Marguerite Bourgeois sont à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, où ils revalident leur mariage séculier en présence de Joseph Terrio et Simon Gottoreaux. *Aucun des parents du couple n'était présent à la revalidation.*

in view, when the Spring shall afford them convenience and opportunity."

This group, if we are to believe Governor Wilmot's account, would have departed Halifax at the end of October 1764. This would be the group that we refer to as the Joseph dit Beausoleil Broussard group. In the French Indies, they would probably encounter members of the first group from Cansoe. Two hundred of these would have left St-Domingue in 1765 for Louisiana.

All these writings demonstrate the ability of Acadians to acquire transportation from where they were found to locations under French control.

On the 10th of December 1765, Joseph Gaudet and Marguerite Bourgeois are in New Orleans, Louisiana, where they revalidate their secular marriage in the presence of Joseph Terrio and Simon Gottoreaux. *Neither of the couple's parents were present at the revalidation.*

1765
Joseph Gaudet
Marguerite Bourgeois
19
L'au sud sept Cent cinquante Cinq le dix Decembre apres
la publication d'un bon an prouvé de notre messe paraspiale
les parties aiant obtenu Dispense des deux autres bans
pour bonne et valable raisons entre Joseph gaudet natif
du port royal fils de Claude gaudet et de Catherine
Gore ses pere et mere d'une part et autre Marguerite
Bourgeois natif du port royal fille de Claude Bourgeois
et de Marguerite Haue ses pere et mere d'autre part,
et n'ayant trouve aucun empochement au dit maria
ge Je soussigné reconnois avoir recu leur Consen
tement mutuel et leur ai donne la benediction mys
triale en qualite de curé de la paroisse en presene
des temoins soussignes, savoir Joseph Terrio, Simon
gottoreaux en foi en quoi J'eu signé le jour et en
l'annee dessus
Joseph gaudet
Marguerite Bourgeois
Joseph Terrio
Simon Gottoreaux

Le fait que les parents de Joseph Gaudet n'étaient pas présents confirme, à mon avis, que le couple n'a pas rejoint ses parents en Nouvelle-Écosse, et qu'il n'aurait pas voyagé avec eux en Louisiane, car eux, ses parents, auraient sûrement été présents à la revalidation du mariage.

Cela ne nous laisse qu'une autre possibilité et c'est que le couple a acheté le passage sur un **navire quittant Boston pour la Nouvelle-Orléans, soit directement ou via un autre port**, dans les semaines précédant la revalidation de leur mariage le 10 Décembre 1765.

Cette explication des événements est subordonnée à une série d'événements hypothétiques spécifiques, mais est selon moi le seul scénario plausible qui expliquerait que Joseph Gaudet à Fort Edward en 1761-1762 pourrait épouser Marguerite Bourgeois à Boston en 1763 et se retrouver en Louisiane en Décembre 1765.

Louisiana - 1766

Le recensement de 1766 de la Compagnie Verret à Cabanocé montre Joseph Gaudet tenant des terres sur les rives du Mississippi, aux côtés de son père Claude marié et frère Charles célibataire, non loin des cousins de Marguerite Bourgeois Jean, Jean-Baptiste (c.-à-Baptista) et Michel (c.-à-Miguel).

Donc, bien qu'il n'ait peut-être pas fait le voyage avec ses parents et son frère, ils se sont finalement réunis en Louisiane.

The fact that Joseph Gaudet's parents were not present confirms, in my mind, that the couple did not rejoin his parents in Nova Scotia, nor would he have travelled with them to Louisiana as they, his parents, would surely have been present at the marriage revalidation.

This leaves us only with one other possibility and that is that the **couple bought passage on a ship leaving Boston for New Orleans, either directly or via some other port**, in the weeks before the revalidation of their marriage on the 10th of December 1765.

This explanation of events is contingent on a series specific hypothetical events, but it is the only plausible scenario that would explain how Joseph Gaudet could be at Fort Edward in 1761–1762, marry Marguerite Bourgeois in Boston before June 1763 and find himself in Louisiana in December 1765.

Louisiana - 1766

The 1766 Census of the Verret Company at Cabanocé shows Joseph Gaudet holding land on the shores of the Mississippi River, alongside his father Claude married and brother Charles single, not far from Marguerite Bourgeois' cousins Jean, Jean-Baptiste (i.e. Baptista) and Michel (i.e. Miguel).

So, while he may not have made the journey with his parents and brother, they did ultimately meet up in Louisiana.

Dans le recensement général du 1er janvier 1777 des habitants établis dans les environs de la paroisse Saint-Jacques de Cabahannocer, on retrouve Joseph Gaudet, âgé de 38 ans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi. Il est accompagné de son épouse Marguerite Bourgeois, 33 ans, de sa fille Rosalie, 13 ans, de son fils Jean, 10 ans, de sa fille Marie, 5 ans et de son fils Joseph, 2 ans. Son père et son frère ne sont pas répertoriés comme étant sur la rivière à ce moment-là.

Dans le recensement de 1779, Joseph est répertorié avec 7 blancs anonymes, **2 esclaves**, 6 qts. riz, 10 qts. Maïs. Plus tard, il s'installe dans la vallée de la Lafourche où, après le décès de son épouse Marguerite, il se marie à l'âge de 58 ans à l'Assomption maintenant Plattenville, le 21 novembre 1796, à Marie-Marguerite LeBlanc (33 ans), veuve de Germain BERGERON et fille de Bénoni LEBLANC & Marguerite HÉBERT.

Dans le recensement de Valenzuela de 1797, il est inscrit comme étant âgé de 66 ans [*sic*], et accompagné de son épouse Margueritte LeBlanc Bergeron âgé de 34 ans, et de ses beau-fils Jermin de 13 ans, Augustin de 9 ans, François de 6 ans et de sa belle-fille Susane de 19 ans. **Il n'a pas d'esclaves à ce moment-là.**

Dans le recensement de Valenzuela de 1798, il est montré comme 59 ans, avec l'épouse Margueritte âge 48 [*sic*], les beau-fils Jermin âge 14, Auguste 11 ans, François 9 [*sic*] et belle-fille Susanne âge 19. Il est également montré comme **possédant 5/50 arpents et 2 esclaves.**

Bien que mon scénario puisse expliquer comment Joseph Gaudet inscrit sur la liste des prisonniers acadiens à Fort Edward de 1761, serait en mesure d'épouser Marguerite Bourgeois à Boston, Massachusetts avant 1763, il ne prouve en aucune façon qu'ils étaient une seule et même personne. Comme je l'ai montré, il reste encore quelques questions sur l'identité de Joseph Gaudet à Fort Edward.

Cela ne diminue pas le voyage étonnant et la vie de Joseph Gaudet qui a épousé Marguerite Bourgeois à Boston.

In the January 1, 1777, General census of the inhabitant who were established in the environs of the Parish of St. James at Cabahannocer, we again find Joseph Gaudet, then 38 years old on the left bank of the Mississippi River. He is accompanied by his wife Marguerite Bourgeois, 33 years old, daughter Rosalie, 13 years old, son Jean, 10 years old, daughter Marie, 5 years old and son Joseph 2 years old. His father and brother are not listed as being on the river at that time.

In the 1779 census, Joseph is listed with 7 unnamed whites, **2 slaves**, 6 qts. rice, 10 qts. Corn. He later moved to Lafourche valley where after the death of his wife Marguerite he marries at age 58 in Assumption now Plattenville, on the 21 Nov 1796, Marie-Marguerite LeBlanc (age 33), widow of Germain BERGERON and daughter of Bénoni LEBLANC & Marguerite HÉBERT.

In the 1797 Valenzuela census, he is listed as being age 66 [*sic*], and accompanied by his wife Margueritte LeBlanc Bergeron age 34, and stepsons Jermin age 13, Augustin age 9, François age 6, and stepdaughter Susane age 19. **He has no slaves at that time.**

In the 1798 Valenzuela census, he is shown as being 59 years old, with wife Margueritte age 48 [*sic*], stepsons Jermin age 14, Auguste age 11, François age 9 [*sic*] and stepdaughter Susanne age 19. He is also shown as **owning 5/50 arpents and 2 slaves.**

While my scenario may explain how Joseph Gaudet listed on the 1761 listing of French Acadian Prisoners at Fort Edward would be able to marry Marguerite Bourgeois in Boston, Massachusetts before 1763 it in no way proves that they were one and the same person. As I have shown some questions as to the identity of Joseph Gaudet at Fort Edward still remain.

This whoever does not diminish the amazing journey and the life of Joseph Gaudet who married Marguerite Bourgeois in Boston.